

Note sur l'élaboration de *Projets LAAS*

Conformément au Titre 9 de ses statuts, le LAAS apportera, en fonction de ses possibilités, un soutien complémentaire, financier et/ou technique, à des projets de recherche coopératifs, focalisés sur des objectifs scientifiques précis. Ces projets, qui doivent impliquer un ou plusieurs groupes du laboratoire et éventuellement des participants externes, visent par exemple :

- ❑ le développement d'une action de recherche "*système*", voire interdisciplinaire, dont le but est d'élargir ou de mettre en œuvre des synergies entre les thématiques de recherche du laboratoire,
- ❑ l'exploration d'un sujet sur lequel on veut affirmer l'excellence du laboratoire au niveau international, ou bien être *en avance de phase* par rapport à un appel d'offre à venir,
- ❑ le développement d'un volet particulier d'un projet existant plus large pour lequel on entrevoit l'intérêt d'un approfondissement débordant du cadre de ce projet,
- ❑ l'étude (faisabilité/démonstrateur) d'une application significative, prometteuse sur les plans socio-économiques et technologiques, et donnant une lisibilité exceptionnelle à nos travaux.

Une latitude très large est donc permise à la condition toutefois d'afficher un objectif scientifique clair et précis. Il ne s'agit pas de suppléer ou de réduire le champ des projets coopératifs nationaux et internationaux sur les programmes existant ou à venir, sur lesquels le LAAS doit maintenir et renforcer sa participation et ses efforts. Il s'agit au contraire d'accompagner et d'aider à la finalisation d'idées originales pouvant avoir des retombées positives pour le laboratoire.

Les collaborations externes, nationales ou internationales sont les bienvenues, en particulier dans le cadre des fédérations dont le LAAS est membre : Féria, Puce, et Gremo. Le soutien du laboratoire est toutefois réservé à ses propres groupes.

Forme et contenu des demandes

Le document de présentation du projet (5 à 6 pages) doit clairement décrire :

- ❑ Les objectifs scientifiques poursuivis : bien les détailler et les préciser ; donner les critères qui permettront une fois le projet fini d'apprécier la réalisation de ces objectifs ; positionner les objectifs par rapport à d'autres projets ou actions internationales s'il y a lieu. Il n'est pas nécessaire de faire un état de l'art, les évaluateurs en ayant connaissance.
- ❑ L'approche envisagée pour atteindre ces objectifs : méthodes, démarche, outils, ...
- ❑ Le plan du projet, les différentes phases envisagées
- ❑ Les partenaires et les personnes impliquées avec leur rôle dans le projet,
- ❑ La durée (typiquement 2, au maximum 3 ans), le calendrier, le budget global ainsi que le soutien demandé, en précisant explicitement la nature du soutien technique si besoin,
- ❑ Faire apparaître en première page :
 - Le titre du projet,
 - Le nom du responsable du projet,
 - Un résumé synthétique décrivant les grandes lignes du projet,
 - Les groupes de recherche impliqués (internes ou externes),
 - Une liste de 3 à 4 noms au maximum, d'évaluateurs potentiels externes au LAAS.

Procédure

Toutes les propositions de projet seront examinées par les conseils des pôles concernés. Le conseil scientifique et le conseil du laboratoire donneront leur avis avant toute décision de soutien par le directeur.

Suivi des projets retenus

Un suivi des projets sera mis en place sur la base de présentations et de documents réguliers, ainsi que d'évaluations par des experts externes à mi-parcours et en fin de projet.

Calendrier pour 2003

- ❑ Publication du présent appel : 1^{er} avril 2003
- ❑ Soumission des propositions aux Conseils des pôles : avant le 1^{er} juin 2003
- ❑ Examen des propositions par le conseil scientifique et le conseil de laboratoire : au cours de leur réunion de juillet 2003
- ❑ Démarrage des projets retenus : 1^{er} septembre 2003